



Cotonou, le 15 janvier 2021

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 11 AVRIL 2021

N°: 004/CENA/PT/VP/CB/SEP/DCOM/S

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Président de la Commission Electorale Nationale Autonome (*CENA*) informe les Organisations de la Société Civile et les entreprises de presse nationales et internationales désireuses de participer à **l'observation** et à **la couverture médiatique** des activités électorales qu'elles doivent déposer au Secrétariat Exécutif Permanent de la CENA, **du 25 janvier au 15 mars 2021**, un dossier comportant les pièces ci-après :

I. ORGANISMES NATIONAUX

- Formulaire de demande d'accréditation à télécharger sur le site (www.cena.bj) ;
- Statuts de l'organisme ;
- Règlement intérieur de l'organisme ;
- Récépissé de déclaration ou l'inscription au Journal Officiel ou l'accord d'établissement qui le rattache à l'Etat béninois via le Ministère de l'Intérieur ou le Ministère des Affaires Etrangères ;
- Engagement selon lequel l'organisme dispose des capacités financières pour la prise en charge des observateurs à déployer ;
- Engagement du représentant de l'organisme (www.cena.bj) ;

- Liste des organisations membres et leurs contacts, s'il s'agit d'un réseau ou coalition ;
- Tableau de la liste de vos organisations membres et leurs contacts s'il s'agit d'un réseau ou coalition ;
- Tableau présentant la liste exhaustive des observateurs et leurs contacts téléphoniques.
- Photocopie de la CNI ou des trois (3) premières pages du passeport de chacun des observateurs ;
- Lettre d'engagement individuelle (cf. www.cena.bj)
- Deux (2) photos d'identité papier ou numérisée, gravée sur CD ou disponible par mail de chacun des observateurs ;

II. ORGANISMES INTERNATIONAUX

- Formulaire de demande d'accréditation à télécharger sur le site (www.cena.bj) ;
- Liste des organisations membres et leurs contacts s'il s'agit de réseau ou coalition ;
- Tableau comportant la liste exhaustive des observateurs et leurs contacts ;
- Photocopie des trois (3) premières pages du passeport ou de la CNI des observateurs;
- Deux (2) photos d'identité papier ou numérisée, gravée sur CD ou disponible par mail de chacun des observateurs.

III. MEDIAS NATIONAUX (journalistes) :

- Formulaire de demande d'accréditation à télécharger sur le site (cf. www.cena.bj)
- Lettre d'engagement individuelle (cf. www.cena.bj)

- Photocopie de la carte de presse HAAC valide, photocopie de la carte de presse HAAC non valide plus photocopie du récépissé de renouvellement ou photocopie de la carte de presse valide de l'organe représenté ;
- Lettre du média représenté ;
- Deux (2) photos d'identité papier ou numérisée, gravée sur CD ou disponible par mail.

IV. MEDIAS INTERNATIONAUX (journalistes) :

- Formulaire de demande d'accréditation à télécharger sur le site (cf. www.cena.bj)
- Lettre d'engagement individuelle (cf. www.cena.bj)
- Photocopie des trois (3) premières pages du passeport ou de la CNI;
- Photocopie de la carte de presse ;
- Lettre du média représenté ;
- Deux (2) photos d'identité papier ou numérisée, gravée sur CD ou disponible par mail.


Emmanuel TIANDO
